

**Zeitschrift:** Bulletin technique de la Suisse romande  
**Band:** 52 (1926)  
**Heft:** 7  
  
**Nachruf:** Rod, Emile

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 30.06.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

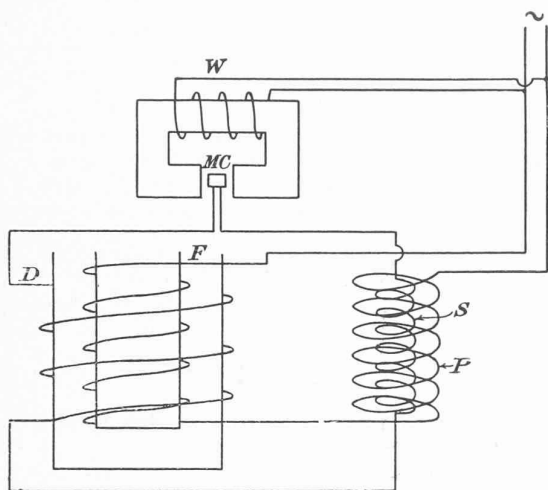


Fig. 1. — Schéma du four électrique à magnétomètre, Wild-Barfield.

toutes les parties de la pièce d'acier en traitement sont à la même température ? A cet effet, MM. Wild et Barfield ont inventé un four électrique<sup>1</sup> qui met en œuvre ce principe d'origine expérimentale, que, pour tous les aciers au carbone contenant plus de 0,4 % de carbone (les seuls de cette catégorie qui, d'ailleurs entrent pratiquement en ligne de compte, pour la trempe) et pour beaucoup d'aciers spéciaux, la température convenable de trempe coïncide avec la disparition totale du magnétisme de ces alliages : l'artifice consiste donc dans la substitution au thermomètre d'un magnétomètre dont le schéma est représenté par la figure 1.

En l'absence d'une charge d'acier dans le four électrique chauffé par la bobine F, une force électromotrice est induite dans la bobine D mais est exactement compensée par la force électromotrice induite dans la bobine S. L'introduction d'une pièce d'acier dans la chambre de chauffe du four ayant pour effet d'accroître la force électromotrice induite dans D, la force électromotrice de S est surmontée et un courant traverse maintenant la bobine MC du magnétomètre

<sup>1</sup> Construit par l'Automatic and Electric Furnaces, Ltd, Londres, E. C. 1, 173, Farringdon Street.



Fig. 2. — Fours Wild-Barfield, type «vertical».

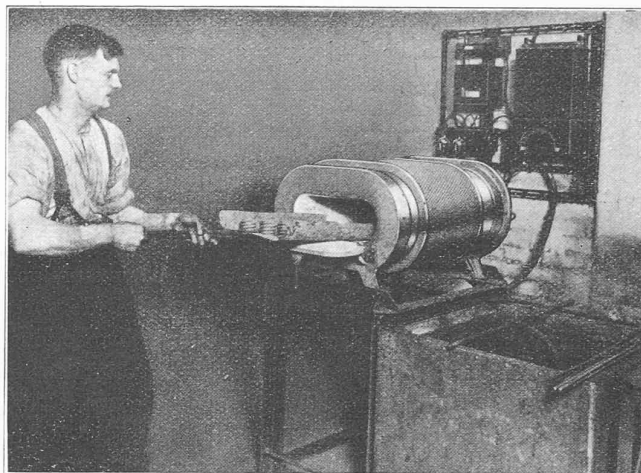


Fig. 3. — Four Wild-Barfield, type «plat».

tre qui se meut et entraîne une aiguille mobile devant un cadran. Dès que le magnétisme a disparu, c'est-à-dire quand la température convenable de trempe est atteinte, l'aiguille, qui avait rétrogradé, en conséquence de la diminution du magnétisme, revient au repos ...et il n'y a plus qu'à tremper.

Les figures 2 et 3 reproduisent quelques vues d'installations équipées au moyen de ces fours.

## NÉCROLOGIE

### Emile Rod.

Emile Rod, ingénieur, remplaçant de l'inspecteur fédéral en chef des travaux publics, né le 25 octobre 1856, à Yverdon, est décédé à Berne, le 26 janvier 1926, après quelques mois de maladie. Il avait donc atteint l'âge de 69 ans et 3 mois.

Emile Rod, après avoir fréquenté les écoles dans la Suisse française, a suivi les cours de l'Ecole Cantonale thurgovienne à Frauenfeld et fait ses études à l'Ecole polytechnique de Zurich, qu'il a quittée en 1878 avec le diplôme d'ingénieur.

Après un court stage à l'entreprise Dorsaz, Rod, comme beaucoup de ses camarades d'études de cette époque, alla en France pour y faire sa pratique. C'est là, aux chemins de fer de la Compagnie d'Orléans, dans la Haute-Vienne, à Brive et à Nantes, qu'il eut l'occasion de développer ses aptitudes et d'acquérir les connaissances nécessaires à l'accomplissement de ses fonctions.

C'est aussi en France qu'il fonda sa famille avec laquelle il revint dans son pays natal, où il trouva un emploi au Département des travaux publics du canton de Vaud.

Le 1<sup>er</sup> octobre 1891, Rod entra au service de l'Inspection fédérale des travaux publics, où il fut chargé de la surveillance des travaux de correction de rivières et de torrents exécutés avec l'appui financier de la Confédération dans les cantons de l'Est et du Centre.

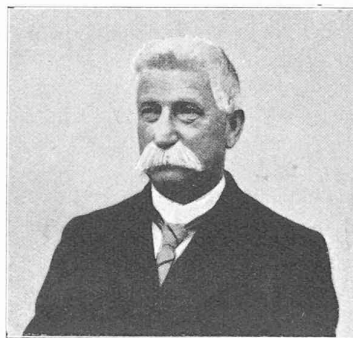
Après un séjour de treize ans passés en France et dans

la Suisse romande, ce n'était certes pas chose facile de reprendre l'exercice de la langue allemande ; il réussit cependant en très peu de temps à vaincre cette difficulté, ainsi que celle provenant du changement complet d'occupation. En effet, il dut abandonner la construction des chemins de fer pour se vouer presque exclusivement aux travaux hydrauliques, auxquels il consacra le reste de ses jours.

Ses occupations, très variées, le conduisirent un peu partout en Suisse, en montagne et en plaine, de sorte qu'il eut l'occasion d'admirer au cours de ses inspections, les beautés de notre pays, mais aussi de connaître les forces terribles de la nature qui lui montrèrent que l'art de l'ingénieur est bien souvent impuissant à résister aux effets des éléments destructeurs.

Après avoir été promu au grade d'adjoint en 1909, Rod fut désigné en 1918 comme remplaçant de l'Inspecteur en chef et quelque temps plus tard, le Conseil fédéral le nomma membre de la Commission de la Linth. Il était également délégué suisse à la Commission internationale permanente de la route et à la Commission de contrôle du redressement du Rhin entre la Suisse et l'Autriche.

Grâce à ses facultés morales et intellectuelles, grâce aussi à son expérience technique, à son tact et à son aménité, Rod a toujours eu d'excellents rapports avec les Autorités fédérales, cantonales et communales qui étaient en relations de service avec lui. Malgré la précision de ses idées, il sut s'accommoder aux exigences du moment, en évitant toute allure autoritaire. C'est ainsi que dans toute la Suisse on gardera de lui un bon souvenir. B.



EMILE ROD.

## BIBLIOGRAPHIE

**Théorie des chambres d'équilibre**, par Jules Calame et Daniel Gaden, ingénieurs. Préface de René Neeser. (1 volume in-8 de 270 pages avec 50 figures dont 15 abaques dans le texte). — Editions La Concorde, Lausanne 1926.

Voici un résumé de la table des matières de ce remarquable ouvrage auquel nous avons emprunté le chapitre reproduit en tête de ce numéro.

Calcul du coup de bélier d'onde dans une conduite sous pression munie d'une chambre d'équilibre. — Le mouvement d'ensemble des masses d'eau contenues dans la galerie d'amenée et la chambre d'équilibre. — Analyse de l'oscillation en masse, sans tenir compte de la perte de charge. — Etude de la fermeture dans le cas de la chambre de section constante, en tenant compte de la perte de charge dans la galerie d'amenée. — Etude de l'ouverture dans le cas de la chambre de section constante, en tenant compte de la perte de charge dans la galerie d'amenée. — Chambres d'équilibre à sections multiples. — Chambres d'équilibre spéciales. — Influence du réglage automatique de la turbine sur le mouvement des masses du système «galerie d'amenée-chambre d'équilibre». — Essai, fonctionnement et emplacement d'une chambre d'équilibre.

Le volume se termine par un *Rappel bibliographique* indiquant plus de 60 sources différentes sur le sujet visé. Un *Index alphabétique* très complet et une *Table des figures* en font un instrument de travail précieux.

Ajoutons que la « Fondation pour le développement de l'Economie nationale suisse au moyen de recherches scientifiques » a honoré cette publication de son précieux appui moral.

Cet ouvrage est offert en souscription moyennant versement au compte de chèques N° II 839, La Concorde, Lausanne, avant le 15 avril prochain, de Fr. 16 par volume broché ; Fr. 19 par volume cartonné.

## SOCIÉTÉS

### Société suisse des Ingénieurs et des Architectes.

#### Service technique suisse de placement.

Le 6 mars 1926 se réunit à Zurich sous la présidence de M. le professeur C. Andreae, président de la Société suisse des Ingénieurs et des Architectes, une assemblée relative à l'*Extension du Service Technique Suisse de placement (S. T. S.)*.

Outre les représentants des quatre associations qui coopèrent à l'administration du S. T. S., soit :

- la Société Suisse des Ingénieurs et des Architectes à Zurich ;
- l'Association des anciens élèves de l'Ecole polytechnique fédérale à Zurich ;
- l'Association amicale des anciens élèves de l'Ecole d'ingénieurs de l'Université à Lausanne ;
- la Société suisse des techniciens à Zurich,

de nombreux délégués de différentes associations amies assistèrent à cette réunion ainsi que M. Pfister, directeur de l'Office fédéral du Travail à Berne, M. Schrafl, directeur général des Chemins de fer fédéraux à Berne, M. Rohn, professeur, recteur de l'Ecole polytechnique fédérale, à Zurich, et divers représentants de l'industrie suisse de constructions mécaniques et autres.

M. Mathys, président de la Commission d'administration du S. T. S., fit, comme introduction, un compte rendu relatif à l'activité exercée jusqu'à ce jour par le service de placement. Ce dernier a été fondé il y a trois ans sur l'initiative de la S. I. A. et s'occupe du placement, au pays et à l'étranger, d'ingénieurs, d'architectes, de chimistes, ainsi que de techniciens et aides-techniciens à la recherche d'emploi. L'affluence au service de placement a été, dès le début, très grande ; actuellement plus de 700 candidats y sont inscrits. Une attention particulière a été consacrée à l'activité concernant l'étranger en tentant d'y renouveler les relations souvent interrompues par la guerre. Grâce à un service d'informations actif, il a été permis de rassembler des matériaux de renseignement concernant les conditions de travail et d'existence à l'étranger et dans les pays d'outre-mer. Malheureusement les difficultés que rencontrent nos ingénieurs et techniciens à la recherche d'emploi à l'étranger subsistent encore pour le moment. Le but principal du service de placement sera donc de développer son service d'informations et d'activer dans la mesure du possible le placement à l'étranger.

Au cours de la discussion animée qui suivit, on énonça d'une manière unanime l'opinion que, le S. T. S. répondant à une nécessité impérieuse, il faudrait consolider et étendre son activité, en se servant de tous les moyens et de toutes les ressources disponibles. Il faut donc qu'une activité appropriée continue à être exercée surtout à l'étranger, et cela par une étroite collaboration avec les sociétés intéressées,